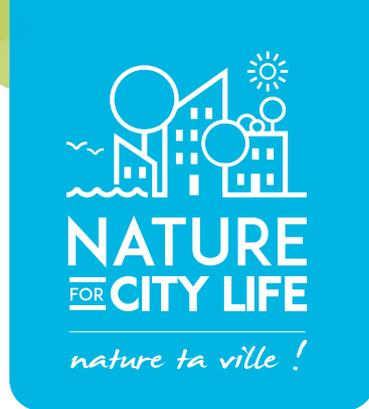


# L'ARBRE EN VILLE AU SERVICE DU CADRE DE VIE ET D'UNE POLITIQUE CLIMAT



## RETOUR D'EXPÉRIENCE

## La Charte de l'arbre urbain à Aix-en-Provence

**Si** historiquement, le rôle principal de l'arbre en ville a été ornemental et paysager, aujourd'hui, l'arbre est perçu comme rendant de nombreux services : qualité de l'air, gestion de l'eau, cadre de vie, ... qui vont au-delà d'une démarche esthétique. Dans le contexte actuel de changement climatique, planter des arbres permet à la fois d'agir sur deux leviers : l'atténuation en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation. En effet, l'arbre en ville crée des îlots de fraîcheur par l'ombre et l'évapotranspiration qu'il produit. C'est dans ce cadre que de plus en plus de villes s'intéressent à nouveau à leur patrimoine arboré et élaborent des outils de gestion comme les Chartes de l'arbre.

### ▼ CADRE DE L'ACTION

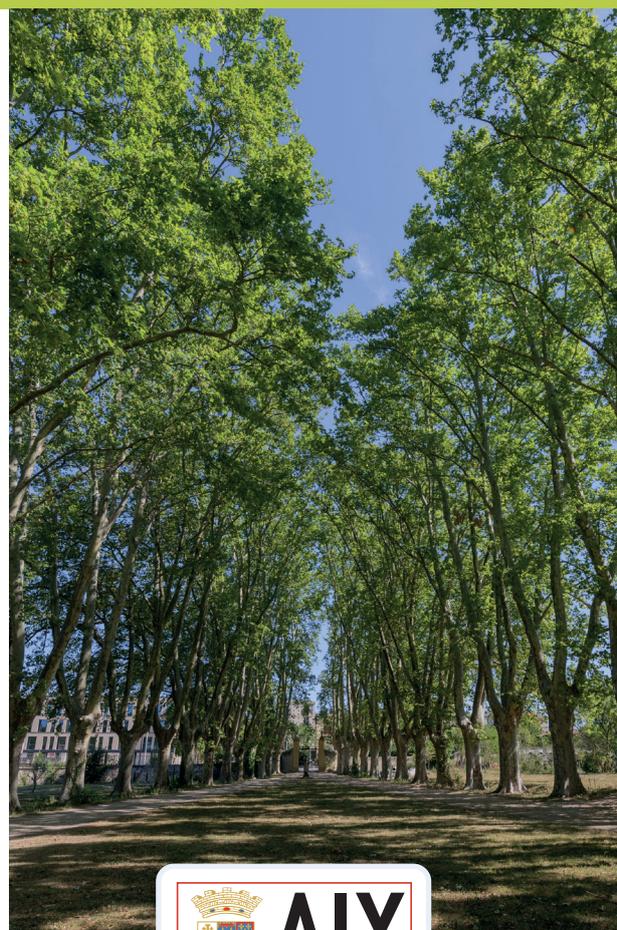
La ville d'Aix-en-Provence possède un patrimoine arboré remarquable qui fait sa notoriété. Mais ce patrimoine arboré est, en partie, fragilisé par deux facteurs :

- La moitié des arbres a plus de 150 ans, ce qui est un âge avancé pour des arbres urbains.
- Si celui-ci n'est constitué que de 19 % de platanes, ceux-ci sont largement majoritaires dans le centre et le long des boulevards, structurant les perspectives urbaines majeures. Or le chancre coloré menace gravement ceux-ci. Sans parler de disparition, on peut envisager une forte diminution de cet arbre dans le paysage urbain, si l'on ne trouve pas de variété résistante ou de remède curatif, à Aix comme ailleurs en Provence.

Il est donc nécessaire d'envisager un renouvellement massif de ces alignements à plus ou moins long terme, ce qui incite à s'interroger sur les essences à planter, mais aussi sur les pratiques de gestion en s'inspirant des expériences positives. C'est ce constat qui a poussé la ville d'Aix-en-Provence à se doter d'une **Charte de l'arbre urbain**.

### ▼ OBJECTIFS

- Faire prendre conscience du rôle de l'arbre dans la ville, en particulier dans la perspective du changement climatique.
- Faire prendre conscience de l'évolution des connaissances sur la vie de l'arbre.
- Faire évoluer et adapter les pratiques, tout en perpétuant ce qui est positif.
- Préparer l'avenir en raisonnant le renouvellement nécessaire : choix des essences, modes de plantation, choix des sujets, lieux de plantation, ...



### MAÎTRE D'OUVRAGE

- Ville d'Aix-en-Provence

### PARTENARIAT TECHNIQUE

- Conçu et rédigé avec l'agence SYCOMORE PAYSAGE

### DATES

- 2017 : Adoption de la Charte de l'Arbre
- 2018 : Création de la mission dédiée à sa bonne application

### BUDGET

- 22 000 €

- Changer de paradigme: remettre l'arbre - être vivant, difficilement déplaçable - au cœur de la décision concernant l'espace public.
- Faire de l'arbre un des vecteurs de la nature et de la biodiversité en ville.
- Mettre en place des outils de communication vers un public de plus en plus intéressé et concerné par l'arbre et la nature en ville.

## ▼ DESCRIPTION

En 2017, la ville d'Aix a adopté une Charte de l'arbre urbain, complétant la démarche de plan de gestion différencié commencée la même année. Ces deux démarches permettent de prendre conscience que la Ville agit en faveur de la conservation et l'embellissement de son patrimoine végétal tant pour les espaces naturels que pour le patrimoine arboré. Afin d'atteindre les mêmes objectifs, ce sont plus de 60 agents des différents services impliqués sur l'espace public, mais aussi techniciens de quartier et élus qui ont depuis été formés à ces nouvelles méthodes de gestion. Ce document est un appui technique pour les relations avec les concessionnaires de réseaux d'électricité de gaz et de télécommunications, les aménageurs et promoteurs, les gestionnaires de lotissement et de zones d'activité, les bureaux d'études et concepteurs mais aussi les administrés souhaitant s'informer sur le patrimoine arboré et les mesures mises en place par la Ville pour sa préservation.

En septembre 2018, une mission indépendante dédiée à la Gestion du patrimoine arboré a été créée. Elle est actuellement composée d'une technicienne de l'Arbre et d'un surveillant de travaux. Elle a pour enjeu de veiller spécifiquement aux opérations liées aux arbres telles que le suivi phytosanitaire, l'organisation et le contrôle des travaux d'abattages, d'élagage et de plantation. Elle assure également des missions orientées vers le pilotage de la politique de l'arbre (suivi des doléances citoyennes, actualisation du recensement, assistance technique à la conception de projets d'aménagement, élaboration de marchés publics).

## ▼ RÉSULTATS

- Création de la mission "Gestion du patrimoine arboré" dédiée spécifiquement à l'application de la Charte et l'organisation des interventions.
- Respect des arbres (et notamment de leurs systèmes racinaires) par les entreprises de travaux et concessionnaire de réseaux.
- Intégration des arbres dans les projets de réhabilitation de l'espace public en concertation interservices via la formation des techniciens et élus.
- Clarification des orientations lors des réunions publiques: programme de plantations, travaux d'abattage sécuritaires...
- Sensibilisation des administrés pour une meilleure acceptation des nouvelles pratiques (exemples: sensibilisation à la taille raisonnée et non systématique, respect des nouvelles plantations, communication autour du chancre coloré...).
- Amélioration des prescriptions techniques dans les nouveaux marchés publics.



## ▼ Chiffres

**31 000** arbres sur l'espace public.

**60** agents et élus sensibilisés.

**6** mois: temps de travail concerté pour l'élaboration de la Charte.

**1** nouvelle mission créée: "Gestion du patrimoine arboré".



Projet financé avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



## POUR ALLER PLUS LOIN

**Ville d'Aix-en-Provence:** [www.aixenprovence.fr/Charte-de-l-arbre-d-Aix-en-Provence](http://www.aixenprovence.fr/Charte-de-l-arbre-d-Aix-en-Provence)

**Plantes et cités:** Barème de l'arbre: <https://vimeo.com/430306039>

**Contact:** ● Morgane LAMEIRO / [lameirom@aixenprovence.fr](mailto:lameirom@aixenprovence.fr) - Ville d'Aix-en-Provence - Direction des espaces verts - Mission Gestion du patrimoine arboré



Document réalisé par:



*nature ta ville !*

**Nature For City Life, c'est quoi?** Ce projet vise à développer et renforcer la nature en ville pour s'adapter face aux changements climatiques par l'information, la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la ville: élus techniciens du public et du privé, habitants, scolaires... Il est piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec les Métropoles Aix-Marseille-Provence, Toulon-Provence-Méditerranée et Nice-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, Aix-Marseille Université et les associations AtmoSud et Bureau des Guides du GR2013.

Programme LIFE16GICFR000099

